

AGENCE DU VILLAGE

9, rue du Four

06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Hélène : 06 67 50 84 20 - Lionel : 06 15 53 10 64

agencelaroquettevillage@gmail.com



Barème d'honoraires

1. Missions de vente immobilière

- **Missions Standard** (mandat simple)

= > Honoraires : **4,8 % TTC** du prix de vente, à la charge de l'acquéreur.

- **Missions Premium*** (exclusivité)

=> Honoraires : **6% TTC** du prix de vente, à la charge de l'acquéreur.

- **Terrains à bâtir**

=> Honoraires : **maximum 10 % TTC** à la charge de l'acquéreur

Taux d'honoraires à déterminer en fonction de la complexité du dossier, pouvant inclure :

- Accompagnement dans une division foncière
- Mise en place des autorisations d'urbanisme
- Autres formalités administratives et techniques

Minimum de perception

Quel que soit le type de mission, les honoraires ne pourront être inférieurs à **6 000 € TTC**.

2. Missions d' Estimation et Expertise

- **Avis de valeur écrit et motivé :**

300 € TTC (Offert dans le cadre d'un projet de vente à la La Roquette-sur-Siagne et communes limitrophes)

- **Expertise** dans le cadre d'un partage, d'une donation ou d'une succession
- Sur devis, selon la nature du dossier et les attentes exprimées

* **NB : Les missions premium** reposent sur un travail approfondi et personnalisé garantissant des **conditions de ventes optimisées**. Elles incluent, au choix du vendeur, les dispositifs suivants :

- **Formule interactive** – vente organisée sur 30 jours
- **Formule dynamique** – stratégie accélérée sur 60 jours
- **Formule vente privée** – présentation ciblée à une clientèle qualifiée
- **Formule viagère ou à terme** – selon le projet patrimonial du vendeur

Société OUVRIER M'APPORTE , eurl au capital de 1000 € -

Siège social : 9 rue du four 06550 La roquette sur siagne - RCS cannes n ° 537750168 00016

Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce

n° CPI 0605 2018 000 033 624 délivrée par CCI Nice Côte d'azur

Garant : GALIAN Courtage TSA 20035 75801 Paris CEDEX